

Combien avez-vous en caisses ?

Stupéfaction naturelle du secrétaire, qui a tout épuisé le monde à faire comprendre au sous-préfet qu'il devait, comme ses prédécesseurs, apporter son argentier, fût-elle en ruine, ses draps de lit, et qu'en fait de caisse on n'avait que les tambours des sapeurs-pompiers.

A peu près partout, c'est le secrétaire de la sous-préfecture qui est devenu le maître, qui reçoit les maires, qui donne des ordres, qui dirige en un mot l'arrondissement. Le sous-préfet, lui, fume sa pipe, se promène, voyage, demeure à Paris, dans les antichambres, du Palais-Bourbon, du ministère de l'intérieur, où il sollicite de l'avancement.

Quant le secrétaire de la sous-préfecture est un honnête homme, il y a tout avantage à maintenir cette situation ; mais quand c'est un coquin, le cas devient fort grave.

A Brives on se trouvait malheureusement dans cette situation, et les débats qui viennent de se dérouler devant la cour d'assises de Tulle ont révélé des faits incroyables. Pendant plusieurs années, un secrétaire du nom de Laporte avait trouvé le moyen de réaliser quelques bénéfices en mettant dans sa poche des cautionnements déposés par des entrepreneurs pour l'adjudication des travaux communaux. Plusieurs plaintes furent adressées à un sous-préfet, M. Franceschi ; l'administration des domaines elle-même, toujours vigilante, composée d'agents impeccables, lui signala les manoeuvres de Laporte, mais il ne bougea point. Que devenir si Laporte était arrêté ? On ne trouve pas tous les jours un secrétaire capable de faire marcher l'administration, et puis le scandale Laporte put donc continuer sa profession et exercer quelque temps encore une industrie qui était fort lucrative. Enfin, il est devant la justice, où il rend compte de tous les faux commis par lui à la barre de ses sous-préfets et à l'établissement général des magistrats, des auditeurs et de la France entière. Ah ! on en parlera longtemps à Brives-la-Gaillarde.

LES FAMILLES NOMBREUSES

Le conseil municipal d'une des principales villes de France a refusé dernièrement une donation importante, qui lui était offerte dans le but de gratifier de primes les familles nombreuses, les pères et mères d'ouvriers qui élevaient le mieux possible le plus grand nombre d'enfants.

Ce refus a été bien réfléchi ; nous avons sous les yeux un dossier de documents officiels étrangers et français qui nous montrent que l'intérêt national est en cause dans la question des familles nombreuses.

Les derniers recensements que vient de faire le gouvernement français et la statistique que publie le Journal officiel sur le mouvement de la population en France pour l'année 1879, nous révèlent, ou plutôt confirment, un phénomène social dont nous devons prendre sérieux souci en France :

C'est que la France est le pays où la population, depuis un siècle, s'accroît avec le plus de lenteur, et que cette faiblesse d'accroissement loin de s'atténuer, paraît empirer dans des proportions inquiétantes pour l'avenir.

La puissance d'une nation ne se mesure pas seulement par l'étendue de ses territoires et la valeur de ses richesses naturelles ; mais aussi et surtout par le nombre et la valeur de ses habitants.

Comme valeur des habitants, comme intelligence, capacité scientifique, industrielle et commerciale, l'énergie laborieuse et agissante d'économies la France est assurément aujourd'hui au premier rang des nations civilisées.

Mais le nombre de ses habitants, par rapport aux peuples voisins, la place dans une infériorité qui de plus en plus s'aggrave.

L'Angleterre voit sa population s'accroître d'un million tous les trois ans ; la France tous les dix ou sept ans.

A la fin du siècle courant, l'Allemagne aura, au moins, soixante millions d'habitants, et la France tout au plus quarante millions.

en général, cette splendide colonie, qui de l'aveu même des hommes d'Etat d'Angleterre, serait colonie française aujourd'hui, en 1761, le gouvernement de l'époque, au lieu de se consacrer à des plaisirs, n'aurait pas négligé de soutenir le grand amiral Duplex et ses braves compagnons d'armes.

Tournons les yeux vers les Etats-Unis et nous aurons devant nous un pays qui a commencé à féconder par des émigrants français, que nous avons abandonnés, et qui depuis un siècle s'étend et s'accroît par des progrès étonnants pour nous.

En 1790, on n'y comptait que trois millions neuf cent mille habitants ; on en compte neuf millions en 1829 ; vingt-trois millions en 1850 ; trente-huit millions en 1870 ; et en 1890, cinquante et un millions.

C'est qu'en France, l'expansion est comme comprimée par les mœurs et par les mœurs et par les conditions de notre vie sociale.

Nous avons perdu, avec nos colonies, le goût de la colonisation, malgré les avantages que depuis un demi-siècle l'Algérie pouvait nous offrir.

Nous vivons retrécis à nous-mêmes, ingénieux à produire et à éparpagner chez nous, petit-petit, nous ne disposons à sortir de chez nous pour ouvrir de larges voies nouvelles à notre fortune.

C'est là, dans cette expansion des forces du peuple français que nous trouverons le remède à l'abaissement de notre vertu prolifique ; car la durée de la vie est aussi longue en France qu'en Angleterre, et les mariages sont presque aussi nombreux en France que dans ces deux pays ; mais les mariages sont moins féconds, les naissances naturelles même moins nombreuses.

Mais, en matière aussi grave, les affirmations ne suffisent pas ; il faut des preuves et des chiffres ; je les fournirai dans un second article.

THOMAS GRIMM.

Les Missions Scientifiques et Littéraires

Les voyages et explorations scientifiques de ceux de nos compatriotes qui se dévouent, au risque de leur vie, pour aller dans des pays inconnus y faire les recherches et les découvertes propres à augmenter le prestige et la richesse de la France, deviennent si nombreux depuis quelques années, qu'un arrêté ministériel rendu le 6 janvier 1874, a institué une « commission des voyages et missions scientifiques et littéraires », chargée d'étudier les demandes de missions que nos savants et nos explorateurs adressent sans relâche au ministère de l'instruction publique.

En outre, le gouvernement a voulu qu'un crédit régulier fût affecté à ces voyages et explorations, et alors que, autrefois, ils étaient payés à l'aide de souscriptions particulières ou d'un secours éventuel de l'Etat, ils le sont maintenant par les 200,000 francs que les Chambres votent annuellement pour cet objet. Cette somme est certainement insuffisante et, cependant, elle suffit aux besoins les plus urgents ; il est juste d'ajouter qu'elle s'augmente de crédits supplémentaires, lorsqu'il s'agit de subvenir aux dépenses considérables de missions dont les travaux comme ceux de la mission Flatters, si douloureusement terminée, intéressent la gloire ou l'avenir du pays tout entier.

pour y recueillir des renseignements artistiques et historiques.

M. Lantz, qui explore certaines parties inconnues de Madagascar pour y faire des collections d'histoire naturelle.

M. Pélégard, qui accomplit une mission géographique et ethnographique aux îles Mascariques, Ceylan et dans les possessions françaises de l'Inde.

M. Morel, qui explore la région entre le Niger et le Bénoué.

M. Maître, qui doit rapporter d'Angleterre la copie d'un manuscrit très intéressant du cartulaire de Quimper.

M. Montano, chargé d'une exploration en Malaisie.

M. Mèche, qui fait aux îles Philippines des études très fructueuses pour l'histoire naturelle.

M. Quelieu, qui recueille, pour notre histoire de la musique nationale, les airs nationaux du Finistère et du Morbihan.

M. Pouchet, qui se rend à la grande pécherie de Vado, en Laponie, pour y recueillir des collections anatomiques et zoologiques.

M. Pinard, qui continue au Mexique ses études archéologiques.

M. Redon, qui doit étudier expérimentalement l'égyptologie, en Algérie les helminthes et les ténias de l'homme.

M. Roux, chargé d'une mission topographique et botanique en Tunisie et spécialement dans la vallée de la Méditerranée.

M. Révoil qui explore dans l'Afrique orientale le pays des Comalis.

M. de Brazza et Bailly, qui étudient les moyens d'établir une voie de communication entre le Congo et le Congo.

M. Schrader, qui continue ses magnifiques travaux sur l'éthnographie des deux versants des Pyrénées.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

M. de Saurat, qui étudie des renseignements relatifs à l'anthropologie et à l'éthnographie dans le Soudan égyptien, le Darfour et le Kordofan.

SENAT

(Service télégraphique particulier) Séance du 25 juin

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY

LA SÉANCE

Le Sénat est ouvert à 3 heures.

M. d'ANGLADE développe un amendement à l'article 14, visant la commission des examens.

M. LAURENT développe un amendement à l'article 14, visant la commission des examens.

M. LAURENT développe un amendement à l'article 14, visant la commission des examens.

M. LAURENT développe un amendement à l'article 14, visant la commission des examens.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du 25 juin 1881.

PRÉSIDENCE DE M. FLOURENCE

BRUITS DE COULOIRS

On commente beaucoup, avant la séance, le discours prononcé à Versailles par M. Spuller.

M. NAQUET dépose un projet de loi relatif au droit de réunion.

M. NAQUET dépose un projet de loi relatif au droit de réunion.

M. NAQUET dépose un projet de loi relatif au droit de réunion.

M. NAQUET dépose un projet de loi relatif au droit de réunion.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Les processions de l'octave du Saint-Sacrement se sont faites, aujourd'hui, dans les églises, selon la volonté de M. le Maire de Roubaix.

Il y avait partout un immense concours d'hommes.

Les allocutions des doyens et des curés ont été très-dignes et très-émouvantes.

M. le doyen Berteaux a eu un magnifique mouvement oratoire, lorsqu'il a dit que le Christ était retenu prisonnier dans une église sur les murs de laquelle se trouve écrit le mot LIBERTÉ !

Sur tout l'itinéraire que devaient suivre les processions d'aujourd'hui, le plupart des habitants avaient spontanément pavé leurs maisons avec des bannières et des oriflammes.

Cette manifestation significative a produit une vive sensation.

La réunion privée qui se tiendra lundi à six heures dans la salle Dominique-Rousseaux, pour protester contre l'arrêté municipal, paraît devoir être très nombreuse.

LE RENVOI DE LA CLASSE 1876

On a tout lieu de penser que les hommes de la classe 1876, actuellement sous les drapeaux, seront renvoyés dans leurs foyers au commencement de septembre.

M. DEVAL, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.

Un terrible accident : M. Deval, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.

Un terrible accident : M. Deval, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.

Un terrible accident : M. Deval, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.

Un terrible accident : M. Deval, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.

Un terrible accident : M. Deval, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.

Un terrible accident : M. Deval, loueur de voitures, rue du Haza, conduisait, hier matin à Menin, un voyageur, M. Mulliez-Mulliez, négociant, à Tourcoing.